



VICTIMS, WITNESS AND HUMAN RIGHTS DEFENDERS NETWORK
RESEAU DE PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, VICTIMES ET TEMOINS
Groupe thématique à la Synergie des Organisations des Droits de l'Homme au Sud-Kivu (SODH)
Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo

Tél : +243 975 037 727 ; +243 824118178

E-mail : reseauviwine@gmail.com

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°02/2020 DU RESEAU DE PROTECTION DES
DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME, VICTIMES ET TEMOIS/ RESEAU VIWINE
EN MEMOIRE DE L'ASSASSINAT DE PASCAL KABUNGULU EN DATE DU 31 JUILLET
2005 A BUKAVU**

Devoir de mémoire exige, en ce jour du 31 Juillet 2020, 15 ans jour pour jour que la communauté des Défenseurs des Droits de l'Homme, le Sud-Kivu, la RDC et le Monde venaient de perdre par un acte ignoble et douloureux, la grande figure de Droits de l'Homme, un grand et valeureux Défenseur de Droits de l'Homme, Monsieur PASCAL KABUNGULU KIBEMBI la nuit du 31 juillet 2005, assassiné à son domicile à Bukavu.

Fort malheureusement, le Réseau de protection VIWINE constate avec grande amertume qu'aucun jugement n'a été rendu dans le procès entamé il y a plus d'une décennie sur cet assassinat.

Le Réseau VIWINE s'inquiète du fait que les présumés auteurs identifiés par la justice militaire du Sud Kivu dans ce projet macabre visant à mettre à genou tous les efforts de promotion des droits de l'homme en RDC et de faire taire et peur aux Défenseurs des Droits de l'Homme sont non seulement en liberté totale, mais aussi, pour certains ils ont été promus et occupent des fonctions prestigieuses dans les institutions étatiques.

Avec l'avènement du régime actuel plaçant la lutte contre l'impunité et la promotion de droits de l'Homme au centre de ses actions à travers l'établissement d'un Etat de droit, le Réseau VIWINE ose croire que le Procès KABUNGULU devra réouvrir et que les auteurs subiront enfin la rigueur de la loi.

Ainsi demandons au **Gouvernement Congolais** :

- D'ordonner la réouverture du procès, donnant les garanties du procès équitable et impartial et faciliter la Justice militaire d'accéder aux présumés auteurs clairement identifiés par elle afin de permettre son aboutissement harmonieux ;

- De mettre tout en œuvre pour l'arrestation de toutes les personnes présumées auteurs de l'assassinat de Monsieur Pascal KABUNGULU évadés de la prison centrale de Bukavu en 2006 et celles qui continuent à circuler librement à Bukavu et dans tous les coins et recoins du Pays ;
- D'octroyer un site dans la ville de Bukavu pour y ériger le Mémorial Pascal KABUNGULU KIBEMBI.
- De faciliter le vote par le Parlement de la proposition de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en RDC.

A la Commission Nationale des Droits de l'Homme et aux Organisations de promotion et défense des Droits de l'homme :

- De mener un plaidoyer auprès des Gouvernants pour la réouverture dudit Procès ;
- De s'approprier cette journée commémorative de l'Assassinat de Mr KABUNGULU pour des actions de plaidoyer pour la lutte contre l'impunité des crimes et autres menaces dont sont victimes les Défenseurs des droits de l'Homme.

Fait à Bukavu, le 31 Juillet 2020

Pour le Réseau VIWINE

Blaise BUBALA

Point Focal



Pasteur Cosmas MUGONGO

Point Focal Adjoint

Contacts : +243975037727, 0818787462, reseauviwine@gmail.com